

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020346 – EUR 62/010/02

Action complémentaire sur l'EXTRA 41/01 (EUR 62/007/01 du 5 juillet 2001) et suivantes (EUR 62/013/01 du 3 août 2001, EUR 62/014/01 du 11 octobre 2001, EUR 62/018/01 du 8 novembre 2001 et EUR 62/006/02 du 26 février 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES D'EXÉCUTION IMMINENTE

OUZBÉKISTAN **Maxime Strakhov (h)**
Nigmatoulo Faïzoullaïev (h)

Londres, le 31 mai 2002

Amnesty International vient de recevoir des informations indiquant que Nigmatoulo Faïzoullaïev avait été exécuté fin avril. Il est à craindre que son coaccusé Maxime Strakhov ne subisse incessamment le même sort.

Les autorités ouzbèkes n'ont pas avisé les parents de Nigmatoulo Faïzoullaïev de l'exécution de leur fils. C'est seulement lorsqu'ils ont voulu lui rendre visite dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Tachkent, à la fin du mois d'avril, et se sont heurtés à un refus qu'ils ont pensé qu'il n'était peut-être plus en vie. Tamara Tchikounova et le groupe ouzbek des Mères contre la peine de mort, qui les ont aidés à découvrir ce qui était arrivé à leur fils, ont pu obtenir confirmation par la suite du fait que Nigmatoulo Faïzoullaïev avait été exécuté. On ignore la date exacte de sa mort et, à la connaissance d'Amnesty International, sa famille n'a reçu à ce jour aucun acte de décès.

D'après les informations recueillies, un sursis a été accordé à Maxime Strakhov à la suite d'une intervention du Comité des droits de l'homme des Nations unies le 16 octobre 2001. Toutefois, Amnesty International n'a pas obtenu confirmation de l'existence de ce sursis de la part des autorités ouzbèkes, bien qu'elle leur en fait la demande de manière répétée. L'organisation est d'autant plus préoccupée que le 18 janvier 2002, les autorités ouzbèkes avaient ôté la vie à Refat Touliaganov alors que le Comité des droits de l'homme les avait exhortées à suspendre sa procédure d'exécution.

Nigmatoulo Faïzoullaïev et Maxime Strakhov avaient été condamnés à la peine capitale par le tribunal de la ville de Tachkent pour meurtre avec préméditation et circonstances aggravantes le 18 avril 2001.

Selon la mère de Maxime Strakhov, qui lui a rendu visite pour la dernière fois dans le quartier des condamnés à mort le 10 mai, son fils avait été roué de coups par des responsables de l'application des lois pendant plus de trois jours après avoir été appréhendé, en octobre 2000.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en ouzbek, en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- déplorez vivement l'exécution de Nigmatoulo Faïzoullaïev ;
- appelez le président de l'Ouzbékistan à user des pouvoirs que lui confère la Constitution pour commuer la condamnation à mort prononcée contre Maxime Strakhov, ainsi que toutes les autres sentences capitales qui lui sont soumises ;
- demandez aux autorités de confirmer le sursis accordé à Maxime Strakhov à la suite de l'intervention du Comité des droits de l'homme des Nations unies en octobre 2001 ;
- exhortez les autorités à révéler à quelle date Nigmatoulo Faïzoullaïev a été exécuté ;
- faites part de votre compassion pour les victimes de crimes et leurs proches, mais soulignez qu'il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet plus dissuasif que les autres châtiments en matière de criminalité, et qu'elle est dégradante pour toutes les personnes impliquées dans son application.

APPELS À :

Remarque : il peut s'avérer difficile d'obtenir les lignes de fax. Si un correspondant vous répond pendant les heures de bureau, répétez le mot « fax » jusqu'à ce que vous soyez connecté à un télécopieur. Il est possible que les télécopieurs soient éteints en dehors des heures de bureau (il faut ajouter cinq heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale).

Président de la République d'Ouzbékistan, Islam Abdouganievitch Karimov :

Respublika Uzbekistan
700163 g. Tashkent
ul. Uzbekistanskaya, 43
Rezidentsia prezidenta
Prezidentu Respubliki Uzbekistan KARIMOVU I.A.
Ouzbékistan

Fax : + 998 71 - 2 89 00 46 (Indiquez en haut de votre fax :
« Tel.: 139 53 75; 139 82 60; 139 59 29; Prezidentu
Respubliki Uzbekistan KARIMOVU I.A. »)

Télégrammes : Prezidentu Karimovu, 700163 Tashkent,
Ouzbékistan

Courriers électroniques : uzinfo@uzinfo.gov.uz (Si votre
courrier électronique vous revient, veuillez envoyer votre
appel par fax.)

Formule d'appel : *Dear President Karimov, /* Monsieur le
Président de la République,

Ministre des Affaires étrangères, Abdoulaziz Khafizovitch Komilov :

Respublika Uzbekistan
700029 g. Tashkent
pl. Mustakillik, 5
Ministerstvo inostrannykh del Respubliki Uzbekistan
Ministru KOMILOVU A. Kh.
Ouzbékistan

Télégrammes : Ministru inostrannykh del, 700029 Tashkent,
Ouzbékistan

Fax : + 998 71 139 15 17

Formule d'appel : *Dear Minister, /* Monsieur le Ministre,

Procureur général, Rachidjon Hamidovitch Kodirov :

Respublika Uzbekistan
700047 g. Tashkent
ul. Gulyamova, 66
Prokuratura Respubliki Uzbekistan
Generalnomu prokuroru, KODIROVU R. Kh.
Ouzbékistan

Télégrammes : Generalnomu prokuroru, 700047 Tashkent, Ouzbékistan

Formule d'appel : *Dear Procurator General, /* Monsieur le Procureur général,

COPIES À :

Président de la Cour suprême, I. I. Ichmetov :

Respublika Uzbekistan
700183 g. Tashkent
ul. Abdulla Kodiri, 1
Verkhovny Sud Respubliki Uzbekistan
Predsedatelyu Ishmetov I. I.
Ouzbékistan

Commissaire aux droits humains auprès de l'Oliy Majlis (Parlement), Mme Saïora Rachidova :

Respublika Uzbekistan
700035 g. Tashkent,
ul. Xalqlar Do'stligi, 1
Oliy Majlis Respubliki Uzbekistan
Upolnomochennoy po pravam cheloveka pri Oliy Majlis
Rashidovoy S.
Ouzbékistan

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 JUIN 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*